



Mini-vis orthodontiques

Indications avec atelier en clinique de pose entre dentistes



*Cours impliquant
des ateliers « Hands-on »*

Objectifs éducationnels



Comprendre les raisons expliquant la nécessité d'ajouter les mini-vis dans la pratique orthodontique des dentistes généralistes.

Savoir comment adapter les plans de traitement avec aligneurs à ce type d'outil.

Prendre conscience des possibilités supplémentaires de traitement en orthodontie fixe et amovible grâce au contrôle des effets secondaires offert par ce type d'ancrage.

Contenu



Volet théorique

- Description du système et caractéristiques
- Indications possibles et plan de traitement
- Considérations anatomiques
- Procédure et précaution
- Complications

Volet théorique

En petits groupes, les participants sont invités à fixer une mini-vis suite à l'injection d'une faible quantité d'anesthésique local. Pour ce faire, ils doivent apporter en clinique 3 radiographies périapicales montrant clairement la région des dents 13 à 23 ainsi qu'un explorateur d'endo.

Le matériel nécessaire sera mis à leur disposition, soit le topique, l'anesthésique, mini-vis Vector TAS de 6 mm de longueur et le tournevis.

À noter que vous serez invité-s-es à conserver votre mini-vis en place dans la bouche aussi longtemps que souhaité, ou à la retirer séance tenante.

À qui s'adresse cette formation ?



Cette formation s'adresse aux dentistes qui souhaitent pratiquer l'orthodontie telle que pratiquée en ce moment selon les standards rigoureux de contrôle de l'ancrage, autant avec les aligneurs transparents qu'en orthodontie fixe.

Date



31 janvier 2025

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Conférenciers



Dr Jacques Léonard

DMD, IAO INSTRUCTOR

Dr. Jacques Léonard pratique depuis plus de 30 ans. Depuis le début de sa carrière, il a suivi des centaines d'heures de formation en orthodontie enseignées par de nombreux experts et spécialistes tels que les Drs. Richard Litt, Luis Carriere, Brock Rondeau, Derek Mahony et bien d'autres. Il est maintenant « Senior Instructor for IAO » et fait partie de la faculté d'orthodontie de IDI. Jusqu'à ce jour, il a obtenu plus d'une cinquantaine de formations en orthodontie. Il exerce une partie multidisciplinaire mais à plus de 80%, spécifiquement orthodontique. Il traite des patients de tous âges avec des appareils fixes et amovibles incluant des guides de croissance.



Dr Pierre Pellan

DMD, IBO, IAO MASTER INSTRUCTOR

Diplômé de l'Université de Montréal en 1995, il entreprend ensuite une année de résidence multidisciplinaire à l'Université Laval de Québec. Conférencier à IDI depuis 2000, il fait le lien entre sa pratique presque exclusive à l'orthodontie et l'enseignement aux dentistes et leur personnel désireux d'intégrer le volet le plus passionnant de la dentisterie. Il cumule à son crédit plus de 2500 heures de formation continue en orthodontie et a traité plus de 2000 cas.

Divulgarion aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 9 Unités FC (théorie : 5 heures / pratique : 2 heures)

Hygiéniste : 7 Unités FC (théorie : 5 heures / pratique : 2 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 – Cours et ateliers pratiques (dîners libres)

Coûts*



Dentiste : 1 595 \$

Hygiéniste : 795 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation (sauf si vous vous inscrivez dans les 30 jours précédents le début de la première journée de la formation). Le contenu du programme peut être modifié sans préavis. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix original non escompté de la formation seront retenus (et les rabais de quantité et/ou gratuité associés seront réajustés), non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations/services de consultation. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

